

L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION DE LA DOULEUR DES PERSONNES GRAVEMENT HANDICAPÉES AVEC L'ÉCHELLE EDAAP

► DESCRIPTIF



Cette formation propose de mettre en place dans l'établissement l'utilisation d'une échelle d'hétéroévaluation de l'expression de la douleur, spécifique au polyhandicap, pour les adolescents et les adultes gravement handicapés et polyhandicapées : l'Échelle EDAAP, validée selon les préconisations et recommandations de l'HAS et de l'ANESM.



C'est la seule formation proposée en France qui propose de réaliser toutes les hétéroévaluations de la douleur des personnes handicapées, pendant le stage (20 évaluations par jour de formation) supervisé avec un formateur expert, co-auteur de l'échelle EDAAP.



Le personnel sera formé à l'utilisation de l'échelle (appropriation de la démarche, éviter les erreurs de cotation...).



Au cours de la formation, l'ensemble de la population concernée dans l'établissement sera évalué. L'établissement aura donc un outil opérationnel pour évaluer la douleur dès la fin du stage.

► OBJECTIFS



Connaître l'échelle d'évaluation de la douleur EDAAP et les principes de son élaboration.



Savoir l'utiliser concrètement dans la pratique quotidienne (avec une mise en pratique durant le stage).



Formation-action : Au cours de cette formation seront réalisées toutes les évaluations douleur (évaluation de référence) des personnes accueillies dans l'établissement.



C'est un outil institutionnel, prêt à être utilisé.

► PUBLIC CONCERNE



La formation s'adresse aux établissements qui souhaitent mettre en place une évaluation et un suivi de la douleur des adolescents et adultes ayant un polyhandicap ou des handicaps graves (déficiences...).



Personnel concerné : L'échelle EDAAP est un outil mis à disposition des proches et du personnel de proximité. L'ensemble du personnel soignant (IDE, AS...), le personnel de proximité, les médecins, les cadres, les familles..., peuvent être concernés et participer à l'évaluation EDAAP.

► PREREQUIS

 Aucun prérequis.

► ACCESSIBILITE

 La formation nécessite d'accomplir des gestes techniques et un handicap ne doit pas diminuer la possibilité de les réaliser. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et établir la possibilité de réaliser cette formation.

► METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

 **Une pédagogie multimodale** (*connaissances, expériences vécues, écriture*) est utilisée pour favoriser l'apprentissage.

 **Apports théoriques** : Une documentation complète, réactualisée, est présentée par le formateur (*Power Point, vidéos*).

 **Mises en situation pratiques** durant le stage : Les participants évaluent l'ensemble des personnes handicapées concernée par l'échelle EDAAP, évaluation qui trouvera sa place dans le dossier de soin.

► MODALITES D'ORGANISATION

 **Participants** : 20 personnes maximum par jour. Une répartition des stagiaires sera demandée, selon la configuration des groupes de vie. Il est conseillé de former le maximum de personnes – y compris le personnel de proximité.

 Prévoir un nombre de jour total de formation (2 ou 3 par exemple) en fonction des évaluations à faire (compter un jour pour 15 à 20 évaluations), à convenir avec l'intervenant.

 **Durée** : 1 jour par stagiaire/7 heures par jour.

 **Tarif** : 1150€ par jour (7 heures).

 **Lieu** : dans l'établissement demandeur.

 **Moyens** : Matériel pour visionner.

 Formation dispensée uniquement en présentiel.

► DEROULE DU STAGE

 **MATIN : La douleur dans le polyhandicap et présentation de l'échelle EDAAP :**

1. Notions de base :

- Définitions de la douleur, les douleurs des personnes gravement handicapées, les douleurs induites par les soins, l'auto et l'hétéroévaluation, les réponses non-médicamenteuses.
- Présentations des différentes échelles d'évaluation de la douleur.
- L'utilité de l'évaluation de la douleur avec une échelle validée. Aspects pratiques et concerts de l'utilisation des échelles d'évaluation de la douleur.
- Présentation de l'échelle EDAAP : Description des items, principes de cotation.

 **APRES-MIDI : Mise en pratique de l'utilisation de l'échelle EDAPP en sous-groupes.**

1. **Cotation des évaluations de base des personnes accueillies** dans l'établissement (environ 15 à 20 évaluations par après-midi).
2. **Discussion sur les difficultés rencontrées lors de la cotation**

► MODALITES DE VALIDATION



Contrôle continu des acquis durant la formation sous forme de questions-réponses à l'oral.

► COMPETENCES A ACQUERIR

| | |
|-----------|--|
| C1 |  Définition de la douleur et de ses composantes. |
| C2 |  Observation et réalité de la douleur des personnes polyhandicapées. |
| C3 |  L'utilité d'une échelle d'évaluation de la douleur validée. |
| C4 |  Familiarisation avec un outil d'hétéroévaluation et savoir utiliser l'échelle EDAAP. |
| C5 |  Mise en pratique par l'évaluation de la population concernée dans l'établissement. |